



LA GRIMPÉE DU LOUP Mercredi 6 janvier 2010

Situé dans le massif des Aravis, le départ de la cinquième Grimpée du Loup se fera au centre de la station de la Clusaz, en ligne et l'arrivée au sommet du Crêt du Merle sur le massif de l'Aiguille.

La course se déroulera sur l'enchaînement d'une montée sur le massif de Beauregard, d'une descente et d'une seconde montée sur le massif de l'Aiguille.

Les cadets feront uniquement la montée du Massif de l'Aiguille (deuxième partie du parcours).

Le choix de la station et du Club des Sports de La Clusaz d'organiser une course de ski alpinisme se fait dans la continuité de sa politique d'être proche de la nature, de sensibiliser les gens à l'environnement et à leur bien être. De plus, le ski de randonnée est une tradition montagnarde.

Le repas sera servi en altitude au restaurant "Chez Arthur" et les compétiteurs redescendront ensuite sous leur propre responsabilité, le parcours sera jalonné.



Club des Sports

Date : Mercredi 6 janvier 2010
2ème étape du "Mountain Ski Tour 2010" (le Mont Saxonnex, Bernex, Megève, Les Contamines, Praz de Lys, Les Houches, Flaine, Praz/Arly, Morzine Avoriaz, Châtel)

Départ : 19h00 pour les Dames et les Hommes au centre de la station (altitude 1030m)
19h05 pour les cadets

Arrivée : Le Crêt du Merle (altitude 1500m)
Dénivelé : 720m en D+ (250m +470m)
Et 250m en D-
Cadets : 470m en D+

Course en individuel en départ en ligne.
Nombre de participants limité à 250.

Renseignements et inscriptions :

Club des Sports de La Clusaz
B.P 10

74220 LA CLUSAZ

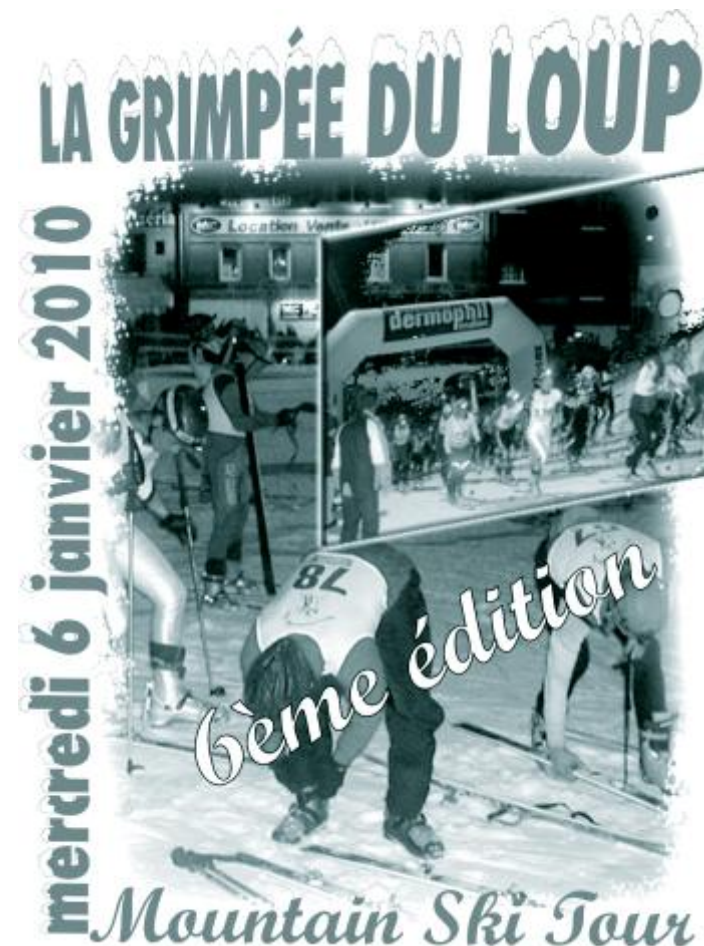
Tél : 04 50 32 69 50

Fax : 04 50 32 69 51

E-mail : info@club-laclusaz.com



Club des Sports



Wed'ze



AMANCY + ANTHY

SWIX



REGLEMENT

www.club-laclusaz.com
www.mountainskitour.com

Article 1.

L'épreuve de "La grimpeée du Loup" comptant pour le 7^{ème} MOUNTAIN SKI TOUR est organisée par le Club des Sports de La Clusaz, le mercredi 6 janvier 2010.

Article 2.

Modalités d'inscription et tarifs :

- Les concurrents doivent être soit en possession de la licence FFME soit d'une licence FFS ou d'une carte FFCAM avec certificat médical de non contre indication à la pratique du ski alpinisme en compétition, datant de moins d'un an.

- Les non-licenciés pourront participer à l'épreuve en souscrivant la licence journée FFME au prix de 4 € auprès du Club des Sports et devront, au préalable, fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du ski alpinisme en compétition, datant de moins d'un an.

- Les mineurs devront être en possession d'une autorisation parentale.

- En l'absence des documents précités, l'inscription sera refusée.

- L'inscription sera prise en compte à réception du montant de l'inscription joint au bulletin d'inscription officiel dûment rempli et signé, avant jeudi 1er janvier 18h00, à concurrence de 250 participants, au Club des Sports de La Clusaz.

- Le montant de l'inscription est de 20 € et de 15 € pour les cadets.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Inscription possible sur www.ffme.fr

Article 3.

Matériel :

- Le matériel autorisé est celui utilisé dans les compétitions officielles de ski de montagne : skis de 50mm de largeur sous le pied avec carres métalliques sur toute la longueur.

- Le port de la lampe frontale est obligatoire. (course nocturne)

- Le port du casque est obligatoire.

- Matériel de rechange : chaque concurrent devra déposer auprès de l'organisateur un sac pour ses vêtements de rechange et vêtements chauds avant 19h00.

Il incombe à chaque participant de mettre son nom ou une marque sur son sac.

- Aucune assistance extérieure pendant la course n'est autorisée (particulièrement au "rephocage" pour la 2ème montée).

Article 4.

Départ :

Le départ sera donné à 19h00 du centre de la station pour les dames et les hommes (grand parcours) et à 19h05 pour les cadets (petit parcours)

Article 5.

Assurance :

Le Club des Sports de La Clusaz organisateur de LA GRIMPEE DU LOUP a souscrit auprès de la compagnie AXA, un contrat d'assurance n°1462723801, garantissant sa responsabilité civile d'organisateur.

Article 6.

Restauration et résultats :

À l'issue de l'épreuve les participants recevront une contremarque pour le repas servi au restaurant "Chez Arthur"

Le repas sera suivi de la remise des prix.

Les résultats de l'épreuve "la Grimpeée du Loup" seront disponibles sur les sites www.mountainskitour.com et www.club-laclusaz.com.

Le classement général du Mountain Ski Tour sera aussi disponible sur le site. www.mountainskitour.com

Fermeture du restaurant à 23h00.

Retour station :

Un parcours sera jalonné.

Les participants redescendront sous leur propre responsabilité.

Article 7.

Les catégories

Dames :

Cadettes : nées en 95 - 94 - 93

Juniors : nées en 92 - 91 - 90

Seniors : nées de 89 à 71

Vétérans : à partir de 40 ans

Hommes :

Cadets : nés en 95 - 94 - 93

Juniors : nés en 92 - 91 - 90

Seniors : nés de 89 à 71

Vétérans 1 : nés de 61 à 70

Vétérans 2 : nés de 60 à 51

Vétérans 3 : nés en 1950 et avant.

Article 8.

Les participants autorisent l'organisation à utiliser leur image sur tout support de communication.

Le Club des Sports se réserve le droit de modifier le parcours en raison de mauvaises conditions météo par exemple.

Bulletin d'inscription "La Grimpeée du Loup 2010"

ATTENTION : Clôture des inscriptions le mardi 5 janvier 2010 à 18h00 - LIMITATION A 250 INSCRIPTIONS

Nom Prénom

Date de naissance ____/____/____ Sexe Nationalité :

Adresse

Code postal Localité Téléphone. Adresse e-mail

Etes vous inscrit sur le site www.mountainskitour.com oui non Avez-vous participé à la course du Mont Saxonex oui non

Assurances (cocher la case correspondante)

- Licence FFME : N° de licence
- Licence FFS ou Carte FFCAM : N°
- Licence Découverte journée en vente : 4,00€

Joindre au bulletin :

• La somme de 20€ pour les adultes, 15 € pour les Cadets + 4€ par personne si non licencié. (Chèque à l'ordre du Club des Sports de La Clusaz)

• La photocopie soit :

Ø de la licence FFME

Ø de la licence FFS ou de la carte FFCAM

Ø d'un certificat médical autorisant la pratique du ski alpinisme en compétition datant de moins d'un an.

d'un certificat médical autorisant la pratique du ski alpinisme en compétition datant de moins d'un an pour les personnes prenant une licence découverte journée.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et avoir présenté à l'organisation un certificat médical de non contre-indication à la compétition de ski alpinisme en compétition datant de moins d'un an.

Date :

Signature :

